Le Comité de Massif des Pyrénées, qui rassemble les acteurs de la chaîne des Pyrénées, s'est prononcé ce vendredi 1er juillet 2016 à 50% des voix en faveur d'un renforcement minimum du noyau d'ours en Pays Basque et Béarn.

Ce Comité - dont la majorité des membres est composé d'élus municipaux, départementaux et régionaux - avait, depuis 4 ans, tout mis en œuvre pour refuser de donner un avis sur le rapport concernant la gestion de la population d'ours, pourtant établi à sa demande et avec sa participation.

L'expression favorable des élus de la région « Nouvelle Aquitaine » en faveur de ce renforcement dénote une forte évolution des mentalités et l'acceptation sociale de l'ours sur le terrain.

Elle constitue un tournant historique.

Les associations de protection de la nature, regroupées au sein de CAP OURS ne peuvent qu'approuver cette attitude, même si elles souhaitaient que le comité se prononce en faveur de l'hypothèse proposée par le groupe de travail : à savoir, renforcer les deux noyaux pyrénéens de la population, conformément aux conclusions de l'expertise scientifique réalisée par le Muséum National d'Histoire naturelle en 2013.

Dans ce contexte, les associations condamnent l'attitude des manifestants anti-ours, rassemblés devant la préfecture de Toulouse, qui ont agressé le représentant de France Nature Environnement à la sortie de cette réunion et l'hostilité de leurs représentants qui poursuivent leurs pratiques manipulatoires et clientélistes.

Les associations de CAP OURS demandent maintenant au Ministère de l'Environnement de prendre ses responsabilités et d'adopter un Plan de conservation et de restauration de la population d'ours bruns dans les Pyrénées, dont le volet "Ours" proposé initialement par le groupe de travail du Comité de Massif constituerait une bonne base.

La restauration de la biodiversité doit être un engagement fort du Gouvernement pour les Pyrénées. Après des années d'immobilisme sur la gestion de l'ours brun, cet avis du Comité de Massif permet maintenant au gouvernement de passer aux actes.